

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 12 (1920)
Heft: 9

Artikel: Les communistes dans les syndicats
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les communistes dans les syndicats

Personne n'ignore que les communistes entrent dans les syndicats non pas pour collaborer à leur œuvre, mais pour y faire de la propagande communiste. Les fédérations syndicales ne se rattachent à aucun parti politique. Des membres de parti bourgeois, des socialistes ou des anarchistes peuvent s'y coudoyer; les syndicats ne s'occupent pas de l'opinion politique de leurs membres pour autant que ceux-ci se soumettent aux statuts. Le syndicat doit tolérer — et il n'en meurt pas — les critiques de certains membres, contre l'institution ou ses militants, alors même que ces luttes intestines sont loin d'être profitables au mouvement ouvrier en général. En Suisse, il a aussi été affirmé que l'aile gauche du mouvement ouvrier devait engager systématiquement la lutte contre les militants et leur « tactique de pourparlers » pour que les masses ouvrières se détachent d'eux et leur retirent toute confiance. Il serait alors possible de prendre la direction des syndicats et d'en faire un outil de la « révolution ».

Parmi les communistes se trouvent cependant d'honnêtes fanatiques qui considèrent que les syndicats sont impropres à faire la révolution, préfèrent s'en retirer, afin de créer des organisations à leur goût. Mais, Lénine ne l'entend pas ainsi; il blâme sévèrement ses prosélytes allemands assez scrupuleux pour vouloir suivre cette tactique. Il écrit dans la *Kommunistische Internationale* un article, dont nous croyons utile de citer quelques passages.

Lénine écrit: «... Les discussions savantes et terriblement révolutionnaires de la « gauche » allemande sur ce thème que les communistes ne peuvent et ne doivent pas participer à l'activité des syndicats réactionnaires, qu'il est permis de quitter ces organisations pour créer des unions ou organisations nouvelles, toutes neuves, absolument pures et nettes (et naturellement très jeunes), nous semblent des extravagances ridicules et enfantines. ... vouloir créer et mettre en pratique aujourd'hui déjà, un communisme qui ne peut être que le résultat d'un développement complet et suivi du communisme, revient à vouloir remettre à une fillette de quatre ans les tâches d'une mère. Cela ne peut être qu'une mauvaise plaisanterie ou une bêtise ou alors une bassesse et un crime (travail d'agents provocateurs. La réd.).

Un certain « esprit réactionnaire » des syndicats dans le sens désigné est inévitable sous la dictature du prolétariat... Craindre cet esprit réactionnaire, essayer de se tirer d'affaire sans lui, l'ignorer, est la plus grande stupidité imaginable, car ce serait craindre le rôle de cette avant-garde du prolétariat qui consiste à éduquer, éclairer, attirer à une nouvelle vie les sphères arriérées, les masses ouvrières et paysannes.

... Un certain esprit réactionnaire des syndicats s'est certainement fait et devait se faire sentir plus fortement dans les pays plus avancés que la Russie. Chez nous, les Menscheviki avaient (partiellement dans très peu de syndicats) et ont encore maintenant un appui dans les fédérations, cela grâce à l'étroitesse des corps de métiers, à l'égoïsme et à l'opportunisme syndical. Dans l'ouest, les « Menscheviki » avaient pu occuper une forte place dans les syndicats, là une aristocratie ouvrière démoralisée par l'impérialisme a pu former une couche bien plus forte dans les fédérations que chez nous.

Nous menons la lutte contre cette aristocratie ouvrière, mais au nom de la masse *pour amener celle-ci de notre côté*... Ce serait une bêtise d'oublier cette claire et élémentaire vérité. Et ce sont justement les communistes de la « gauche » allemande qui font une telle bêtise quand ils concluent de l'esprit réactionnaire

et contre-révolutionnaire de l'élite des syndicats, qu'il faut quitter les syndicats... C'est une stupidité impardonnable équivalant au plus grand service que les communistes rendent à la bourgeoisie. Car nos propres Menscheviki sont, ainsi que tous les opportunistes, socialistes chauvins et dirigeants des fédérations à la Kautsky, rien d'autres que des « agents de la bourgeoisie dans le mouvement ouvrier ».

C'est justement cette idiote théorie de la non-participation des communistes aux syndicats réactionnaires qui prouve le mieux l'attitude étourdie de ces communistes de la « gauche » à l'égard de la question de l'influence sur les masses, et combien ils abusent, dans leurs appels à la « masse ». Pour aider les masses à comprendre et conquérir les sympathies, l'aide de la masse, on ne doit pas reculer devant les difficultés, on ne doit pas craindre les intrigues, les chicanes, les injures, les persécutions des « dirigeants » (qui, comme opportunistes ou socialistes chauvins, sont la plupart en relations directes ou indirectes avec la bourgeoisie ou la police), mais travailler là où se trouve la masse.

... Les communistes de la gauche, révolutionnaires, il est vrai, mais aussi malavisés, considèrent froidement le mouvement (quand les masses ouvrières s'organisent dans les fédérations syndicales. La réd.), crient continuellement: « aux masses, aux masses! » mais refusent de travailler au sein des syndicats... Ils inventent les « Unions ouvrières » tout à fait nouvelles, nettement pures, libérées de tous les préjugés de démocratie bourgeoise et des péchés de l'étroitesse syndicale, qui auront (*auront*), prétend-on, une grande étendue, et pour y participer il suffira seulement (*seulement*) de reconnaître le « système des soviets et la dictature ». On ne peut vraiment pas se figurer une plus grande incompréhension, un plus grand préjudice de la pensée révolutionnaire que le système préconisé par les révolutionnaires de « gauche ». *Oui, si en Russie, après deux années et demie de triomphe fabuleux, nous avons posé la « reconnaissance de la dictature » comme condition pour l'entrée dans les syndicats, nous ferions là une imbécilité et perdrons notre influence sur les masses.*

Il est certain que messieurs les « dirigeants » de l'opportunisme se réfugieront dans toutes les machinations de la diplomatie bourgeoise propres à appuyer le gouvernement bourgeois et les prêtres, qu'ils demanderont l'aide de la police et des tribunaux pour se défendre contre l'entrée des communistes dans les syndicats, pour les faire sortir des rangs des syndiqués, pour rendre leur activité au sein des syndicats le plus désagréable possible, pour les insulter, les chasser, les persécuter. Mais il faut savoir résister à tout cela, être prêt à tous les sacrifices, même — si cela est nécessaire — *employer des détours, la ruse, des méthodes illégales, il faut savoir dissimuler, cacher la vérité*, pour pouvoir pénétrer dans les syndicats, y rester, faire à *tout prix* dans leurs rangs une propagande, une activité purement communistes.

Selon mon opinion personnelle, l'exécutif de la troisième Internationale devrait condamner directement non seulement la politique de la non-participation aux syndicats réactionnaires en général, mais particulièrement l'attitude des tribunistes hollandais (organisation syndicaliste particulière, la réd.) qui appuyent cette politique irraisonnable.

Ce programme de Lénine pour l'activité de propagande dans les syndicats est le complément de la « Lettre aux syndicats de tous les pays », que nous avons citée dans la *Revue* du mois d'août.

Il faut que les syndicats soient minés de la même façon que l'Etat. C'est une « bêtise », une « stupidité », sinon un crime, de lutter ouvertement, librement, la visière ouverte pour sa cause.

Le premier but, celui de miner les « syndicats réactionnaires », est sans doute de représenter les dirigeants qui ne veulent pas reconnaître l'excellence des méthodes russes, comme étant des bourgeois, vendus à la bourgeoisie et à la police. C'est vraiment très simple, et une telle méthode peut dans certaines circonstances avoir du succès auprès de pauvres gens écrasés par la misère.

L'aveu, qu'un certain esprit « réactionnaire » est aussi inévitable sous le règne de la dictature du prolétariat, est très intéressant. Est-ce que la dictature du prolétariat aurait pour les ouvriers de telles conséquences qu'ils préféreraient la « démocratie » ?

L'éducation des ouvriers dans les syndicats, qui selon l'opinion de Lénine doit être la principale tâche des communistes dans les syndicats, serait certainement digne des plus grands efforts; mais si cette éducation se borne à des insultes, à des phrases comme celles contenues dans la philippique de Lénine, l'élévation éthique du mouvement ne s'accroîtra certainement pas, par contre, l'égoïsme et la haine deviendront les mobiles de toute l'activité communiste. Nous sommes loin de trouver parfait tout ce qui se fait et ne se fait pas dans nos fédérations syndicales — l'homme est sujet pendant toute sa vie à l'erreur — par contre, nous doutons quand même que ceux qui se nomment communistes, et leurs demi-dieux de Moscou et de Petrograde soient vraiment des merveilles de vertu, leur donnant le droit de parler un tel langage aux syndicats; de dénigrer leurs efforts et les hommes qui travaillent dans les fédérations, comme c'est le cas dans chacune de leurs publications. Nous sommes habitués à ne compter qu'avec la réalité froide — peut-être pas assez froidement quelquefois —, ce qui nous préserve cependant de surestimer nos propres forces et de sous-estimer celles de nos adversaires et exiger par conséquent de lourds sacrifices inutiles.

Mais même en Russie on est bien loin de s'être libéré de tout opportunisme. On n'ose pas, selon les paroles de Lénine, poser la reconnaissance de la dictature du prolétariat comme condition pour l'admission dans les syndicats. Lénine estime cyniquement que c'est là une bêtise, que l'on risquerait ainsi de perdre l'influence sur les masses.

Mais le couronnement de la tactique communiste est sans aucun doute la doctrine — si cela est nécessaire — d'employer contre les syndicats les détours, la ruse, les méthodes illégales, la dissimulation de la vérité, des méthodes appliquées dans la Russie tsariste contre un adversaire cruel. Nous ne pouvons pas, il est vrai, comprendre comment on pourra dans ces circonstances échanger honorablement ses pensées, lutter avec les armes intellectuelles, « éclairer » les masses.

Comment les plus belles vertus de l'homme, la franchise et le courage, pourront être exercées et se développer avec une telle morale, c'est là un problème dont nous laissons la solution aux communistes. Est-ce qu'un syndicat pourra exister un seul jour, si la ruse, la trahison, le mensonge et finalement la force empoisonnent leur atmosphère? Si les choses devaient en arriver à ce point, les patrons triompheraient facilement, et ce n'est certainement pas par hasard que les patrons et les autorités envoient dans les organisations des misérables bien payés pour faire l'œuvre que Lénine veut imposer aux honnêtes communistes. Le résultat final est le même: Lénine veut que les ouvriers perdent confiance dans les syndicats « réactionnaires » pour les gagner à la cause de la « dictature du prolétariat », les patrons de leur côté tentent de provoquer par leurs agents les ouvriers à des agissements inconsidérés pour pouvoir ensuite noyer le mouvement dans le sang, et ériger d'autant plus énergiquement la dictature du « maître chez soi ».

Bien que nous soyons prêts à respecter les convictions honnêtes des communistes, il nous faut cependant être prudent à l'encontre des méthodes recommandées, car il n'est pas toujours facile — en considération des conseils de Lénine — de séparer la propagande communiste du travail d'un agent provocateur.



Politique sociale

La suppression de l'assistance aux chômeurs. Le Conseil fédéral nous répond par un long exposé à notre lettre du 26 mai (publiée dans le numéro de juin de la *Revue*). Le Conseil fédéral, dit-il, est libre d'abroger entièrement ou partiellement, selon que les circonstances l'exigent, l'arrêté fédéral du 29 octobre 1919. Ce procédé est opportun et justifié. On s'est basé sur le « marché du travail » pour juger la situation. Aussitôt que la nécessité se fera sentir, les secours seront introduits de nouveau. Une consultation des organisations sur l'opportunité de la suppression des secours a été superflue, parce que le « marché du travail » offrait une orientation « suffisante ».

Nous n'avons pas besoin de dire que ce renseignement ne nous satisfait pas. Si différentes professions n'avaient pas de chômeurs, il est évident que l'on en a pas secourus, et l'abrogation de l'arrêté était par conséquent superflue. Les fédérations frappées par la décision de suppression n'ont donc pas manqué d'adresser au Conseil fédéral des protestations particulières.

Toute cette campagne d'abrogation était une partie du système pour revenir à une situation normale. Nous n'avons certainement rien à objecter contre ce système. Au contraire, nous serions heureux si toutes ces actions de secours pouvaient cesser une fois pour toutes et soient remplacées par la réglementation légale de l'assurance-chômage. C'est que, finalement, la décision du Conseil fédéral du 29 octobre 1919 commence à être interprétée de telle sorte que les secours sont devenus les exceptions et les refus la règle. Nous ne voulons citer que quelques exemples. L'article 1er dit que tous ceux tombés dans la nécessité ensuite de chômage, ont droit au secours. On comprenait par cette disposition que tous ceux qui vivent du travail de leurs mains, au jour le jour, auraient droit au secours. Devaient être exclus les gens ayant de la fortune ou les fils de parents riches; à cet égard, on considérait expressément que les économies ne devaient pas être désignées comme « fortune ». Dans la pratique, les offices de travail et de conciliation entreprirent des enquêtes minutieuses pour constater si l'intéressé « tomberait réellement dans la nécessité ». Les patrons se présentèrent comme plaignants pour prouver que le chômeur avait dû quitter sa place « par sa propre faute ». Chacun sait combien il est facile d'établir une faute de l'ouvrier. Celui qui refuse d'accepter un travail « convenable », ne reçoit pas de secours. Lors de la publication de la décision fédérale, personne assurément n'a eu la pensée qu'il pourrait arriver à l'idée d'un office de travail d'engager un ouvrier qualifié sans travail, disons un menuisier, à descendre dans une sablière ou accepter le travail d'un manœuvre dans un chantier de construction dès le premier ou le second jour de chômage et lui retirer les secours s'il refuse d'accepter ce travail. Aujourd'hui encore, de tels procédés sont mis en pratique par des bureaucrates et des membres sans cœur et sans cervelle. C'est un scandale, on dirait vraiment que ces dispositions deviennent un motif pour tourmenter les travailleurs. Et l'on s'étonne ensuite que les ouvriers ont si peu de reconnaissance et de compréhension pour les « réformes sociales ».